

**CONSEIL COMMUNAL DU 12 OCTOBRE 2011**

**MEMO**

**SEANCE PUBLIQUE**

**1. Modification budgétaire 3/2011 - Nouvelle caserne des Pompiers - Crédit supplémentaire – Approbation.**

Le Conseil communal approuve la modification budgétaire relative au crédit supplémentaire de 400 000,00 € pour les travaux de la nouvelle caserne des Pompiers dont le cumul est porté à 3 100 000,00 €.

Les motifs de l'urgence sont le respect des conditions d'octroi de subventions et la durée de validité de l'offre de l'entreprise.